



ASSEMBLÉE NATIONALE DE HONGRIE

## CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DE L'UE

Budapest, 6-7 Mai 2005

### Coordination interparlementaire

Rapport de synthèse de Mme Katalin Szili, Présidente de l'Assemblée Nationale Hongroise

En 2003, la Conférence des Présidents a mis sur pied le Groupe d'Athènes dans l'objectif d'élaborer un système plus coordonné et plus structuré pour la coopération interparlementaire. En juillet 2004, la Conférence des Présidents a adopté sur la base des résultats du Groupe d'Athènes les recommandations et les Lignes directrices pour la coopération interparlementaire. Ces recommandations et ces Lignes directrices ont déterminé les principes et le cadre de la coopération entre les parlements de l'UE. Ces derniers donnent à la Conférence des Présidents la responsabilité de veiller sur la coordination des activités interparlementaires de l'UE, et une responsabilité particulière revient à l'hôte de la prochaine conférence.

Depuis juillet 2004, l'Assemblée Nationale Hongroise a eu le privilège de compléter pour la première fois les tâches de coordination entre les parlements nationaux sur la base des Lignes directrices de La Haye.

En prenant en considération les principes établis à La Haye, l'objectif de l'Assemblée Nationale Hongroise a été d'élaborer les instruments appropriés pour promouvoir la coopération interparlementaire à long terme.

#### **Les instruments pour la coopération interparlementaire:**

- *L'établissement d'un réseau de personne de contact UE opérationnel:*

En juillet 2004, l'Assemblée Nationale Hongroise a initié la désignation de points de contacts UE nationaux dans chaque parlement national. L'objectif a été de créer un réseau qui non seulement faciliterait le flux d'information entre les parlements

nationaux, mais qui empêcherait également le traitement parallèle d'un même sujet et la perte d'information. Ce système de personne de contact UE est adéquat pour les échanges d'informations préliminaires et favorise aussi la communication bilatérale. Durant la période de coordination de l'Assemblée Nationale Hongroise, ce système s'est avéré d'être un excellent instrument pour le dialogue régulier.

- *La réforme de la régime linguistique de la Conférence des Présidents:*

Conformément aux Conclusions Présidentielles de la réunion de La Haye de la Conférence des Présidents, l'Assemblée Nationale Hongroise a été invitée de former un groupe de travail avec l'objectif d'élaborer les aspects techniques d'un nouveau régime linguistique. Ce groupe de travail a traité ce sujet au niveau des fonctionnaires en utilisant des moyens de communication électroniques, ce qui a rendu possible la participation de tous les parlements. Le nouveau régime linguistique – adopté à la Conférence des Secrétaires Généraux le 11 février 2005 à Budapest – est basé sur les principes suivants :

- le droit de s'exprimer dans sa propre langue;
- l'égalité des langues;
- l'égalité des États membres;
- le partage des frais entre les parlements;
- la non-discrimination

Le régime de langue adopté garanti un système pratique et flexible, car elle donne à chaque délégation la possibilité de choisir la solution qui lui semble la plus convenable:

- d'apporter son propre interprète;
- de s'exprimer dans une des langues utilisées comme langue de base pour l'interprétation;
- de demander au parlement hôte d'organiser l'interprétation pour sa propre langue.

- *Le calendrier des évènements interparlementaires de l'UE :*

Sur la base des recommandations et des Lignes directrices adoptées à La Haye, et avec la contribution des Parlements de l'UE, l'Assemblée Nationale Hongroise a dressé le calendrier des activités interparlementaires de l'UE, qui établit le cadre pour la planification et le travail des parlements. Ce calendrier sert de garantie pour éviter

les duplications inutiles ou le parallélisme des événements interparlementaires. Le calendrier a été envoyé aux parlements de l'UE. Dans le futur, l'élaboration de ce calendrier sera la responsabilité de l'hôte de la prochaine Conférence des Présidents.

- *Le lancement de la nouvelle site internet de l'IPEX:*

Sur les recommandations du Groupe d'Athènes les Conclusions Présidentielles de La Haye indiquent que l'IPEX est un important outils dans l'échange d'informations, offrant un terrain pour toutes sortes d'informations relevant de l'UE. Suivant la création des conditions nécessaires, il pourra également assurer un forum pour les échanges de vues sur le contrôle de subsidiarité. L'intention de l'Assemblée Nationale Hongroise a été d'assister le Comité Exécutif de l'IPEX, mené par le Parlement Suédois, dans le but de garantir qu'une phase expérimentale du nouveau site de l'IPEX puisse démarrer après la Conférence des Présidents. Le système de l'IPEX devra être opérationnel dès l'entrée en vigueur de la Traité Constitutionnelle.

### **Coopération avec la Commission Européenne**

La volonté de la part de la Commission européenne de fournir les informations nécessaires est indispensable afin de réaliser une coopération meilleure et plus efficace parmi les parlements nationaux. La lettre du président Barroso et du vice-président Wallström aux présidents des parlements, les objectifs fixés par la Commission, et l'engagement vif de Mme Wallström envers les parlements nationaux reflètent la détermination de la Commission à intensifier ses relations avec les parlements de l'UE.

En mars 2005, Mme Katalin Szili, présidente de l'Assemblée Nationale Hongroise a rencontré Mme Margot Wallström à Bruxelles et l'a invitée à la Conférence des présidents de Budapest qui offrira une opportunité excellente pour un échange de vues personnel sur les possibles moyens de coopération. À l'avenir, il serait utile de créer le cadre d'un dialogue continu à cet égard.

### **Les domaines de coopération future**

Le rôle coordonnateur et l'influence de la Conférence des présidents devraient être encore renforcés dans le cadre créé à la base des Lignes directrices de la Haye depuis le juillet dernier dans les domaines suivants:

- La coopération interparlementaire doit fonctionner en tant qu'un procès réel, il doit y avoir un dialogue régulier entre les parlements même pendant les périodes entre les

Conférences des présidents. Le feed-back après les Conférences des présidents, le contrôle du développement des recommandations adoptées au cours des rencontres sont aussi tout importants. Pour assurer la continuité de la coopération, une coordination informelle entre les parlements hôtes de la Conférence des présidents qui se succèdent (ainsi le précédent, l'actuel et le futur) serait avantageuse.

- Les rencontres organisées par les parlements de l'UE et leurs thèmes devraient être mieux coordonnés, rendant ainsi les réunions des comités parlementaires sectoriels plus efficaces sans pour autant multiplier les différents événements interparlementaires. À cette fin, et en conformité avec les Lignes directrices de la Haye, les présidents devraient assumer un rôle dirigeant dans la définition des domaines de priorités pour la coopération.
- Il est important de continuer le débat au sujet du moyen que les parlements de l'UE pourraient utiliser pour promouvoir une apparence plus coordonnée et plus efficace de l'UE sur la scène globale. Vu l'importance et les aspects de longue portée de ce sujet, il serait utile d'ajouter aussi ce thème dans l'agenda des Conférences ultérieures des présidents des parlements de l'UE, et cela vaut la peine de considérer occasionnellement à se concentrer spécialement sur une région spécifique (comme ce sera le cas à Budapest, où il va y avoir une discussion sur les relations entre l'UE et les pays des Balkans de l'Ouest).
- Il serait aussi utile d'examiner si des possibilités existent pour coordonner les activités des parlements de l'UE dans d'autres organisations interparlementaires en dehors du cadre de l'UE.

Ce cadre élaboré et les propositions ci-dessus peuvent contribuer à ce que les parlements de l'UE coopèrent de façon plus efficace entre eux, et ainsi participent de façon plus active à prise des décisions de l'Union Européenne, ce qui en retour aurait une plus grande légitimité.

Budapest, Avril 2005